

Centre de recherches phénoménologiques

Actualisation des statuts (2019)

1. Nomination d'un nouveau secrétaire

Lors de leur réunion en date du 5 février 2019, les membres du CR Phénoménologies ont décidé, à l'unanimité, de confier la fonction de secrétaire à M. Marco Coratolo, pour une durée de quatre années et en remplacement de Mme Alievtina Hervy.

2. Intégration de trois nouveaux membres

Ils ont en outre procédé à l'intégration de trois nouveaux membres, Mme Athanasia Vidali (doctorante ULiège) ainsi que MM. Davide Bordini (chercheur postdoctoral FNRS/FNS) et Baptiste Stehlin (doctorant ULiège). À la date du 5 février 2019, la liste actualisée des membres est la suivante :

Davide Bordini (ULiège, FNRS/FNS)
Marco Coratolo (ULiège)
Grégory Cormann (ULiège)
Gautier Dassonneville (ULiège)
Arnaud Dewalque (ULiège)
Jérôme Englebert (ULiège)
Charlotte Gauvry (FNRS, ULiège)
Raphaël Gély (USL-B)
Daniel Giovannangeli (ULiège)
Maud Hagelstein (FNRS, ULiège)
Alievtina Hervy (ULiège)
Sébastien Laoureux (UNamur)
Bruno Leclercq (ULiège)
Fabio Recchia (FNRS, ULiège)
Remy Rizzo (ULiège)
Denis Seron (FNRS, ULiège)
Baptiste Stehlin (ULiège)
Rudy Steinmetz (ULiège)
Athanasia Vidali (ULiège)
Hubert Wykretowicz (ULiège)
Aurélien Zincq (FNRS, ULiège)

3. Changement du nom du centre de recherche

La récente transformation — due à de nouvelles péripéties réglementaires — de l'unité de recherche en centre de recherche a fait surgir la question du changement de nom du groupe. À la suite de la réunion du 5 février, une consultation électronique a été lancée en vue du choix d'une nouvelle

dénomination. 16 membres du CR se sont exprimés par un vote, incluant une abstention. Les votes se répartissaient comme suit :

- Centre de recherche Phénoménologies : 4 voix.
- Centre de recherche Phénoménologie : 0 voix.
- Centre de recherche phénoménologique : 1 voix.
- Centre de recherches phénoménologiques : 11 voix._
- Centre de recherche en philosophie phénoménologique : 0 voix.

La nouvelle dénomination est donc adoptée à la majorité (68,75%) et effective à dater du 15 février 2019.